

Calendrier prévisionnel de l'année de 3^{ème}

Trimestre 1	
Septembre Octobre	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel des différentes voies après la 3^{ème} : 2^{nde}GT, 2^{nde} Pro, CAP ... - Heures de vie de classe : connaître ses goûts, ses centres d'intérêts, ses points forts ... - Début des recherches pour le stage d'observation
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> - Premiers bilans : résultats, comportement, compétences ... - Finalisation de la recherche de stage d'observation - Exposés sur les métiers
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> - Mardi 14 décembre : Réunion Parents-Professeurs sur RDV (bilan et remise des bulletins)
Trimestre 2	
Janvier	<ul style="list-style-type: none"> - Stage d'observation en entreprise du 3 au 7 janvier - Date limite pour le retour du rapport de stage : 28 janvier - Brevet Blanc : 14 et 15 février - Oral de stage : 16 février - Intervention EAS : 17 février
Février	<ul style="list-style-type: none"> - Journée de l'orientation au collège : 18 février - Distribution d'un guide autour de l'orientation après la 3^{ème} - Recherche sur la voie technologique - Début des Journées Portes Ouvertes dans les lycées
Mars	<ul style="list-style-type: none"> - Fin du 2^{ème} trimestre : vœux provisoires d'orientation => Le conseil de classe donne un avis - Rencontre avec le professeur principal sur convocation : le 21 mars - Début des entretiens individuels des élèves avec le professeur principal - Dossiers à compléter pour les vœux spécifiques (dérogations) - Journées Portes Ouvertes dans les lycées
Trimestre 3	
Avril	<ul style="list-style-type: none"> - Choix du sujet pour l'oral du brevet - Préparation de la soutenance de l'oral
Mai	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des vœux d'orientation - Le conseil de classe du 3^{ème} trimestre donne un avis sur les vœux définitifs - Epreuve orale du Brevet (9 juin)
Juin	<ul style="list-style-type: none"> - Epreuves écrites du Brevet - Résultats des affectations
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> - Inscriptions dans les lycées - Résultats du Brevet

La réussite de votre enfant nécessite un suivi régulier. N'hésitez pas à échanger avec nous : la communication est essentielle en cette année de 3^{ème}.

Bonne année scolaire à tous !

DNB session 2022

L'obtention du diplôme national du brevet (DNB) est liée à la **maitrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** et **aux résultats obtenus aux épreuves d'un examen final.**

I- La maîtrise du socle commun : 4 composantes (D1) + 4 domaines

La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'appuie sur l'appréciation détaillée du niveau atteint dans chacune des **quatre composantes du premier domaine** (D1) :

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

et dans chacun des **quatre autres domaines** :

- les méthodes et outils pour apprendre (D2)
- la formation de la personne et du citoyen (D3)
- les systèmes naturels et les systèmes techniques (D4)
- les représentations du monde et l'activité humaine (D5)

Ces différents éléments sont évalués selon une échelle à quatre niveaux. Cette évaluation s'effectue au fil des évaluations menées au long du cycle 4 par les enseignants.

II- Les épreuves de l'examen final

L'examen comporte trois épreuves obligatoires :

- une **épreuve orale** qui porte sur un des projets menés par le candidat pendant le cycle 4 dans le cadre des **enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), du parcours Avenir, du parcours citoyen ou du parcours d'éducation artistique et culturelle**
- des **épreuves écrites** qui portent sur les programmes de :
 - **mathématiques**
 - **physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie (2 matières parmi ces 3)**
 - **français**
 - **histoire, géographie, enseignement moral et civique**

III- L'attribution du diplôme

Le décompte des points, pour un total maximal de **800 points**, prend en compte :

- **le niveau de maîtrise des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (400 points)**

Pour chacun des **huit éléments pris en compte du socle commun**, le candidat obtient :

- 10 points pour le niveau " maîtrise insuffisante "
- 25 points pour le niveau " maîtrise fragile "
- 40 points pour le niveau " maîtrise satisfaisante "
- 50 points pour le niveau " très bonne maîtrise "

- **les résultats obtenus aux épreuves de l'examen final (400 pts)**

Les élèves ayant suivi un **enseignement de complément** bénéficient en outre de :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints
- 20 points si ces objectifs sont dépassés

Le diplôme national du brevet est attribué quand le total des points est supérieur ou égal à 400.

Des mentions sont octroyées :

- " assez bien " si le total des points est au moins égal à 480
- " bien " si ce total est au moins égal à 560
- " très bien " si ce total est au moins égal à 640